



# CONCESSION DE TERRAIN

dans le Cimetière Communal

du Plan : 688  
Répert. N° 393

Le Maire de la commune,

Vu la demande présentée par M. elle GATIGNOL Francisca Gilberte, demeurant 329 East Bonnie Brae Ontario - California ( Etats-Unis ) et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder la sépulture particulière de Mme MERAVILLE Marie épouse REBY décédée le 31/1/1919 et de REBY Pierre décédé le 28/4/1931

## ARRÊTE :

Article premier. — Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée une concession de perpétuelle ~~années~~ à compter du 4 Novembre 1963 de deux mètres superficiels.

Article 2. — Cette concession est accordée à titre de (1) :  
— concession nouvelle.  
— ~~renouvellement de la concession accordée le XXXXXXXXXXXXXXXX et expirant le~~  
— ~~conversion de la concession accordée le XXXXXXXXXXXXXXXX et expirant le~~

Article 3. — La concession est accordée moyennant la somme totale de CENT CINQUANTE FRANCS qui a été versée dans la caisse du receveur municipal suivant quittance N° 0 10 81 du 4 Novembre 1963

Article 4. — Les droits de timbre et d'enregistrement du présent arrêté demeurent à la charge du titulaire de la concession.

Article 5. — ~~Un~~ ~~exemplaire~~ du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au receveur municipal.

Fait en Mairie, le quatre Novembre mil neuf cent soixante trois.

Le Maire, *Hubert*

Enregistré à Besse  
le 4 novembre 1963 Fo 95 Cse. 716  
Reçu Hubert  
Le Receveur de l'Enregistrement, *Hubert*



Le Concessionnaire;

*Gilberte Gagnol*

(1) Rayer les mentions inutiles.